

Loi du 14 août 1884 portant sur la révision partielle des lois constituelles :

« L'Assemblée nationale a adopté, Le Président de la République a promulgué la loi dont la teneur suit :

Art. 1er.— Le paragraphe 2 de l'article 5 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics, est modifié ainsi qu'il suit :

- En ce cas, les collèges électoraux sont réunis pour des nouvelles élections dans le délai de deux mois et la Chambre dans les dix jours qui suivront la clôture des opérations électorales.

Art. 2. — Le paragraphe 3 de l'article 8 de la même loi du 25 février 1875 est complété ainsi qu'il suit :

« La forme républicaine du Gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de révision. « Les membres des familles ayant régné sur la France sont inéligibles à la Présidence de la République »

Discours de Gambetta 26 septembre 1872 :

Premier extrait sur les « nouvelles couches ». « On ne veut pas confesser que la monarchie est finie, que tous les régimes qui peuvent, avec des modifications différentes, représenter la monarchie, sont également condamnés. Et c'est dans ce défaut de résolution, de courage chez une notable partie de la bourgeoisie française, que je retrouve l'origine, l'explication de tous nos malheurs, de toutes nos défaillances, de tout ce qu'il y a encore d'incertain, d'indécis et de malsain dans la politique du jour. On se demande, en vérité, d'où peut provenir une pareille obstination ; on se demande si ces hommes ont bien réfléchi sur ce qui se passe ; on se demande comment ils ne s'aperçoivent pas des fautes qu'ils commettent et comment ils peuvent plus longtemps conserver de bonne foi les idées sur lesquelles ils prétendent s'appuyer; comment ils peuvent fermer les yeux à un spectacle qui devrait, les frapper. N'ont-ils pas vu apparaître, depuis la chute de l'empire, une génération neuve, ardente, quoique contenue, intelligente, propre aux affaires, amoureuse de la justice, soucieuse des droits généraux? Ne l'ont-ils pas vue faire son entrée dans les Conseils municipaux, s'élever, par degrés, dans les autres conseils électifs du pays, réclamer et se faire sa place, de plus en plus grande, dans les luttes électorales ? N'a-t-on pas vu apparaître, sur toute la surface du pays, — et je tiens infiniment à mettre en relief cette génération nouvelle de la démocratie, — un nouveau personnel politique électoral, un nouveau personnel du suffrage universel? N'a-t-on pas vu les travailleurs des villes et des campagnes, ce monde du travail à qui appartient l'avenir, faire son entrée dans les affaires politiques? N'est-ce pas l'avertissement caractéristique que le pays — après avoir essayé bien des formes de gouvernement veut enfin s'adresser à une autre couche sociale pour expérimenter la forme républicaine ? (Oui !oui ! Sensation prolongée.) Oui ! je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle (nouveau mouvement) qui est aux affaires depuis tantôt dix-huit mois, et qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières. (Bravos.) ».

Deuxième extrait : « Et maintenant, permettez-moi de vous dire que si, pour atteindre notre but, nous devons attendre quelques mois de plus que nous ne le désirerions, là n'est pas la question. La seule question, la vraie question, c'est de considérer qu'il n'y a plus rien à espérer, qu'il n'y a plus rien à faire, qu'il n'y a plus rien à tenter avec les gens qui sont à Versailles. C'est vers le suffrage universel qu'il faut désormais se tourner, c'est à lui qu'il faut parler, c'est à lui qu'il faut proposer les vrais noms, c'est lui qu'il faut inviter à discuter, à se concerter en petits groupes, à examiner les hommes, à choisir les programmes, à indiquer les réformes, à frapper au but, enfin à préparer, que dis-je, à désigner ceux qu'il s'agira purement et simplement, le jour étant venu, d'envoyer à Paris, à ce Paris qui est vide de la représentation nationale, à ce Paris que l'on a voulu frapper, outrager après n'avoir pas su le défendre ; (Salve d'applaudissements.) à ce Paris qui supporte si dignement les injures et les calomnies qu'on lui prodigue, à ce Paris qui n'a jamais perdu la confiance de la

France. (Non! non!) Car, toutes les fois que son nom est prononcé en province, jusque dans la plus humble des bourgades, il est salué comme la tête et le coeur de la patrie! (Explosion d'applaudissements. — Cris répétés de: Vive Paris ! — Vive la République! — Vive Gambetta !) ».



Claude Monet, *La Rue Saint-Denis, fête du 30 juin 1878*, 1878, Musée des Beaux-Arts de Rouen.

Extrait des statuts de la fédération de la Garde Nationale (10 mars 1871) :

« Le pays vient de traverser les plus cruelles épreuves qu'un grand peuple généreux, intelligent et fier puisse supporter [...]. Nos frères d'Alsace et de Lorraine tendent leurs bras vers nous, n'espérant que sur le patriotisme des républicains, s'étant vus lâchement abandonner par des tripoteurs de tous genres auxquels les monarchies servent de manteau. Jurons donc de tout sacrifier à nos immortels principes. La République française d'abord, puis la République universelle. Plus d'armées permanentes, mais la nation tout entière armée, de telle sorte que la force n'opprime jamais le droit. Plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte ; mais la nation souveraine, mais les citoyens libres se gouvernant à leur gré. En un mot, plus de rois, plus de maîtres, plus de chefs imposés ; mais des agents constamment responsables et révocables à tous les degrés du pouvoir ; Et alors ce ne sera plus un vain mot que cette sublime devise : Liberté, Egalité, Fraternité. Rallions nos forces, serrons nos rangs, unissons-nous et Vive la République ! ».



Jehan Georges Vibert, *Apothéose aux funérailles de Thiers*, 1877, châteaux de Versailles et de Trianon.

Bibliographie indicative :

- BECKER (Jean-Jacques), et coll., *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2004, 2 vol., 584p.
- DUCLERT (Vincent), *La République imaginée, 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, 861p.
- HOUTE (Arnaud-Dominique), *Histoire de la France contemporaine, t. 4 : Le triomphe de la République 1871-1914*, Paris, Seuil, 2014, 461p.
- JULLIARD (Jacques), *Les gauches françaises, 1762-2012, Histoire, politique et imaginaire*, Paris Flammarion, 2012, 942p.
- MAYEUR (Jean-Marie), *La vie politique sous la III^{ème} République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, 442p.
- NICOLET (Claude), *L'idée républicaine en France, essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, 512p.
- NORA (Pierre), *Les lieux de mémoire tome 1 et 2*, Paris, Gallimard, Réimpression 1997, 1664p. et 1376p.
- SIRINELLI (Jean-François), *La droite depuis 1789, les hommes, les idées, les réseaux*, Paris, Seuil, 1995, 414p.
- SPITZ (Jean-Fabien), *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005, 544p.